

NDA005_A0

Fiche signalétique
BAR-RUST 231 PART B

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: NDA005
Date de révision de la fiche signalétique: 03/19/2012
A0-
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit BAR-RUST 231 PART B
Numéro de référence ventes en bloc NDA005
Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston Texas 77091

Secours
CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit



Danger

Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aiguë (orale)	5	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (dermale)	5	Peut être nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Sans objet
Lésion/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	1	Peut provoquer une réaction allergique
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	appareil respiratoire
	2	Sans objet
	3	effets narcotiques, irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	système auditif, système nerveux central, toxicité générale
	2	reins, foie, appareil respiratoire
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	3	Nocif pour les organismes aquatiques.
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	4	Peut être nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

NDA005_A0

Cancérogénicité	Non classé	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	2	Présumé être la cause d'une altération de la fertilité ou d'effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse.
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S1: Conserver sous clé.

S9: Conserver le contenant dans un endroit bien ventilé.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S24: Éviter le contact cutané.

S26: En cas de contact oculaire, rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S27: Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

S28: En cas de contact cutané, laver la peau immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

S37: Porter des gants appropriés.

S39: Porter un dispositif de protection des yeux/du visage.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S51: Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les fiches signalétiques

S62: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et apporter et lui montrer ce contenant ou l'étiquette.

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Contient un ingrédient qui, selon des expériences sur les animaux, peut causer des malformations congénitales. (Se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient).			
Inhalation	Nocif si inhalé. Peut causer une réaction allergique respiratoire. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.			
Yeux	Peut rendre aveugle. Évitez le contact avec les yeux.			
Peau	Irrite les yeux. Peut causer plus tard une irritation à la peau. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut être nocif si absorbé par la peau.			
Ingestion	Peut être fatal ou causer la cécité si avalé. Impossible de fabriquer non-toxique.			
Effets chroniques	Risque de causer des malformations congénitales. Contient un ingrédient qui peut causer des malformations congénitales (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient).			
Classement HMIS	Santé: 3	Inflammabilité: 3	Réactivité: 0	PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Alcool n-butylque	0000071-36-3	10 - 25
Bisphénol A	0000080-05-7	10 - 25
Pseudo-cumène	0000095-63-6	1.0 - 10
Méthylisobutylcétone	0000108-10-1	1.0 - 10
1,3,5-triméthylbenzène	0000108-67-8	1.0 - 10
Triéthylènetétramine	0000112-24-3	1.0 - 10
Naphte de pétrole, aromatique léger	0064742-95-6	1.0 - 10
Acides gras, C18 non-saturés, dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines	0068410-23-1	25 - 50

4. Premiers soins

Généralités

NDA005_A0

Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.

Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair	F: 85 C: 29
Limite inférieure d'explosion (LIE)	1 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.
Guide ERG N°	128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements	ELIMINATE ALL IGNITION SOURCES (no smoking, flares, sparks or flames in immediate area). Use only non-sparking equipment to handle spilled material and absorbent. Do not touch or walk through spilled material. Stop leak if you can do so without risk. Prevent entry into waterways, sewers, basements or confined areas. A vapor suppressing foam may be used to reduce vapors. Absorb or cover with dry earth, sand, or other non-combustible material and transfer to containers. Use non-sparking tools to collect absorbed material.
Sécurité publique	CALL CHEMTREC at (800)-424-9300 for emergency response. Isolate spill or leak area immediately for at least 50 meters (150 feet) in all directions. Keep unauthorized personnel away. Stay upwind. Keep out of low areas. Ventilate closed spaces before entering. LARGE SPILLS: Consider initial downwind evacuation for at least 300 meters (1000 feet).
Guide ERG N°	128

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage	Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).
Précautions relatives à la manipulation et au stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

N° CAS	Ingrédient	Exposition	
		Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylque	OSHA	100 ppm TWA; 300 mg/m3 TWA50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling1400 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie

NDA005_A0

		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000080-05-7	Bisphénol A	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000108-10-1	Méthylisobutylcétone	OSHA	100 ppm TWA; 410 mg/m3 TWA75 ppm STEL; 300 mg/m3 STEL
		ACGIH	20 ppm TWA75 ppm STEL
		NIOSH	50 ppm TWA; 205 mg/m3 TWA75 ppm STEL; 300 mg/m3 STEL500 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	50 ppm TWA75 ppm STEL
		Mexique	50 ppm TWA; 205 mg/m3 TWA75 ppm STEL; 307 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000112-24-3	Triéthylènetétramine	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	0.5 ppm TWA; 3 mg/m3 TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0068410-23-1	Acides gras, C18 non-saturés, dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie

NDA005_A0

	Fournisseur	Aucune Limite Établie
	OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
	Mexique	Aucune Limite Établie
	Bésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylrique	NIOSH :	yeux and mucous membrane irritation CNS depression
0000080-05-7	Bisphéno A	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000095-63-6	Pseudo-cumène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000108-10-1	Méthylisobutylcétone	NIOSH :	Irritation liver
0000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000112-24-3	Triéthylènetétramine	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0068410-23-1	Acides gras, C18 non-saturés, dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071-36-3	Alcool n-butylrique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000080-05-7	Bisphéno A	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000108-10-1	Méthylisobutylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000112-24-3	Triéthylènetétramine	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0068410-23-1	Acides gras, C18 non-saturés, dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

NDA005_A0

Respiratoire	Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmolement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.
Yeux	Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Peau	On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Contrôles d'ingénierie	Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin de produire une ventilation croisée.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide Coloured
pH	Aucune Limite Établie
Densité	0.93
Point d'ébullition F	175
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
Vitesse d'évaporation	Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités	Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.
Matières incompatibles	Agents oxydants puissants.
Décomposition dangereuse	Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Alcool n-butylque – (0000071-36-3)	790.00, Rat – Catégorie: 4	3,400.00, Lapin – Catégorie: 5	17.70, Rat – Catégorie: 4
Bisphénol A – (0000080-05-7)	3,200.00, Rat – Catégorie: 5	3,000.00, Lapin – Catégorie: 5	---
Pseudo-cumène – (0000095-63-6)			---

NDA005_A0

	3,400.00, Rat – Catégorie: 5	3,160.00, Lapin – Catégorie: 5	
Méthylisobutylcétone – (0000108–10–1)	2,080.00, Rat – Catégorie: 5	16,000.00, Lapin – Catégorie: NA	8.20, Rat – Catégorie: 3
1,3,5–triméthylbenzène – (0000108–67–8)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	---	---
Triéthylènetétramine – (0000112–24–3)	2,500.00, Rat – Catégorie: 5	550.00, Lapin – Catégorie: 3	---
Naphte de pétrole, aromatique léger – (0064742–95–6)	8,400.00, Rat – Catégorie: NA	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	5.20, Rat – Catégorie: 3
Acides gras, C18 non–saturés, dimères, produits de réaction avec polyéthylènepolyamines – (0068410–23–1)	---	---	---

Généralités AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez–vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

12. Données écologiques

Not Defined

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez–vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE
Classe de danger DOT	3	Classe de danger IMDG	3 – Liquide combustible et inflammable
Numéro UN / NA :	UN 1263	Numéro UN / NA :	UN 1263
Groupe d'emballage DOT	III	Groupe d'emballage IMDG	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	3939 gal. / 30675 lb	Code de référence système	2

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2:D2B

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

- Cumène (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
- Méthylisobutylcétone (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
- Alcool n–butylique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
- Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

- Pseudo-cumène
- Bisphénol A
- Cumène
- Méthylisobutylcétone
- Alcool n-butylrique
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

- Pseudo-cumène
- Bisphénol A
- Méthylisobutylcétone
- Alcool n-butylrique
- Triéthylènetétramine
- 1,3,5-triméthylbenzène

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

- Pseudo-cumène
- Bisphénol A
- Méthylisobutylcétone
- Alcool n-butylrique
- Triéthylènetétramine

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

- Cumène
- Méthylisobutylcétone
- Alcool n-butylrique
- Xylène (isomères o, m, p)

Statut RCRA:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

- Pseudo-cumène
- Bisphénol A
- Méthylisobutylcétone
- Alcool n-butylrique
- Triéthylènetétramine

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

- Cumène
- Méthylisobutylcétone
- Alcool n-butylrique
- Triéthylènetétramine
- Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

- Pseudo-cumène
- Bisphénol A
- Cumène
- Méthylisobutylcétone
- Alcool n-butylrique
- Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

- Cumène

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:
(aucun ingrédient indiqué)

Phrases sur la nature des risques

R37/38: Irritant respiratoire, et cutané.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62: Risque possible d'altération de la fertilité

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.